

Le projet d'aménagement

L'ambition du projet est de révéler le lieu en donnant à voir et comprendre son histoire et d'offrir à la fréquentation publique un lieu pour la transmission pédagogique de l'histoire de la Shoah, aux commémorations et au recueillement.

Il s'agira également d'inscrire ce site dans son environnement urbain en le désenclavant et en l'ouvrant sur la ville afin de permettre des pratiques de la nature en ville, dans le respect et la dignité de l'histoire qu'il a jour abritée.

ACCUEILLIR ET GUIDER LE PUBLIC

Directement sur la gauche de l'entrée sera aménagé un pavillon d'accueil et d'information pour les visiteurs. Ce bâtiment en béton lavé s'intégrera dans les différents éléments constituant le site : béton, briques, enduits, pavés, acier, végétation de friche.

Des bornes interactives permettront d'accéder aux témoignages des déportés.

L'« ESPLANADE DU PRÉSENT »

Une esplanade jardin s'appuyant sur le promontoire existant constituera l'entrée principale du site, offrant une vue globale permettant de découvrir le lieu de manière distanciée tout en préservant l'espace de mémoire.

Un parking végétalisé y sera aménagé et un pavillon d'accueil y sera construit pour l'information du public, point de départ des visites guidées, lieu de rendez-vous pour les groupes.

L'ancienne voie d'accès sera symboliquement retrouvée par l'aménagement d'une rampe permettant de descendre graduellement par palier dans l'espace de mémoire.

L'« ESPACE DE LA MÉMOIRE »

L'espace de mémoire accueillant la halle des marchandises, les édicules, le bâtiment des voyageurs et les voies ferrées, constitue le cœur historique et sanctuarisé du site. Les aménagements de la « cour des témoins », de l'« esplanade de la mémoire », de la « cour des marchandises » révéleront les traces de son histoire.

La mise en scène des 74 convois de déportation partis de France, et, le long des voies, des 21 convois partis de Bobigny, exprimera le souvenir du lieu et des disparus. Cet espace accueillera les cérémonies commémoratives.

La scénographie d'ensemble restera très proche du terrain afin de respecter l'identité du lieu tout en proposant des clés de compréhension fines et respectueuses.

La biodiversité existante y sera conservée et protégée, notamment la végétation de friche. Une « prairie de l'espérance » sera aménagée, transition entre l'espace de recueillement et l'animation de la ville. Cette friche fleurie signera un lieu où la vie reprend ses droits.

LE « PASSAGE À NIVEAU »

Une traversée piétonne sera aménagée entre « l'Espace de la mémoire » et le « Jardin sauvage » permettant de relier les quartiers environnants. Au nord de ce passage permanent se trouvera un espace de stationnement exceptionnel utilisé lors des manifestations organisées sur le site.

LA MÉMOIRE DANS LA VILLE

Une clôture cinétique en lames de bois formant de longs redents, donnant sur l'avenue Henri Barbusse et symbolisant les 21 convois partis de Bobigny et l'aménagement d'une véritable entrée du site, créeront un signal urbain permettant de rendre visibles et

perceptibles le site et son histoire dans le contexte urbain de Bobigny.

LES « PALIERS DE LA MÉMOIRE »

L'ancienne gare de Bobigny forme un vide puissant et évocateur : les aménagements s'appuieront sur cette descente topographique qui structure le site, métaphore de notre relation à la mémoire.

Du plateau du ferrailleur transformé en « esplanade du présent », jardin et espace d'accueil, on descendra par palier vers l'espace de la mémoire, la « cour des témoins » du bâtiment voyageur, passage vers l'« esplanade de la mémoire » et les voies de la déportation de la cour des marchandises.

Deux espaces de recueillement et de commémoration distincts seront aménagés ici : le mur des 22453 empreintes des déportés partis de Bobigny ; l'esplanade de la mémoire pour rendre hommage aux 74 convois partis de France

RELIER LE SITE ET LA VILLE

L'aménagement d'une liaison piétonne et d'un « Jardin sauvage » permettra de mieux intégrer le site à la ville, de relier le quartier de l'étoile à l'Avenue Henri Barbusse, tout en permettant une meilleure « lecture » du site depuis son environnement immédiat.

Ces espaces formeront des espaces publics de nature en ville réofferts à la population et contribueront à entretenir la réserve de biodiversité du site. Ils permettront une plus grande proximité des riverains avec ce lieu de mémoire.





SOIGNER LES INCISIONS ET COUTURES URBAINES

Le parvis Abbé Pierre, la promenade Django Reinhardt et le Passage à Niveau encadrent la Cour-Jardin Sauvage



Bobigny

GRAND PARIS
Hôtel de Ville

du Président Salvador Allende
BP 60004 - 93001 Bobigny Cedex

☎ 01 41 60 93 93